

Financement, allégeance à Bruxelles... Ce qu'on ne vous a pas dit sur la réforme des retraites

Article rédigé par *Marianne*, le 09 octobre 2022

Source [Marianne] : Emmanuel Macron s'accroche à sa promesse de campagne : porter l'âge de départ à la retraite à 65 ans. L'exécutif présente comme une évidence incontestable la nécessité d'une réforme en considération du déséquilibre des comptes et de la démographie des actifs. Mais, à y regarder de plus près, rien ne semble si indiscutable tant le débat paraît d'emblée escamoté et les principaux éléments dissimulés.

Voilà le combat du quinquennat Macron II lancé. Il aurait pu s'agir de transition écologique, d'éducation, de santé... mais, en mars, le chef de l'État, alors candidat à sa succession, a mis ce marqueur sur le tapis : le recul progressif de l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Avec cette promesse de campagne, il s'agissait de complaire à son électorat, composé majoritairement de personnes déjà retraitées chez qui toute consolidation du système garantissant le niveau de leurs pensions recueille une grande popularité. Il s'agissait aussi de siphonner quasi mécaniquement les voix de droite tant ce report de l'âge légal de départ est devenu l'un des totems de l'ancien camp de Nicolas Sarkozy, président qui, au désespoir de toute une partie de ses troupes, n'avait reculé le curseur « que » jusqu'à 62 ans en 2010.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

09/10/2022 01:00